L'ACTUALITÉ DE MA VILLE

briey magazine

TRÈS BONNE ANNÉE !

ZOOM SUR LA MAISON DES MILLE MARCHES

N°26 JANVIER 2014

BLOC-NOTES

Hôtel de ville
54150 BRIEY CEDEX
www.ville-briey.fr

Accueil
Tél. : 03 82 47 16 00
Fax : 03 82 47 16 46

Cabinet du Maire
Rendez-vous avec Guy VATTIER
guy.vattier@ville-briey.fr

Centre Administratif Communal
Fax : 03 82 47 16 48
cac@ville-briey.fr

Service de l'Etat Civil
Fax : 03 82 47 16 46
etat-civil@ville-briey.fr

Comptabilité
Fax : 03 82 46 26 19
comptabilité@ville-briey.fr

Service de l'Urbanisme
Fax : 03 82 47 16 39
sau@ville-briey.fr

Accueil tourisme et loisirs
40 Rue Carnot
marilyne.nicollet@cc-paysdebriey.fr
Tél. : 03 82 46 33 22

Bibliothèque municipale
Rue du temple
Tél. : 03 82 46 65 55

Cyber Espace intercommunal
Maison de l'information
29b avenue Albert de Briey
Tél. : 03 82 46 85 49

Services petite enfance
(périscolaire, centre aéré, ...)
Tél. : 03 82 20 96 22

Maison de l'Enfance
Côte des Corbeaux
Tél. : 03 82 22 30 30

Service jeunesse
Rue du Temple *(sous le belvédère)*
Tél. : 03 82 47 16 00

Piscine intercommunale
Rue Olivier Drouot
Tél. : 03 82 46 31 07

Communauté de Communes
du Pays de Briey
40 Rue Carnot
Tél. : 03 82 20 96 22
ccpb@cc-paysdebriey.fr

Urgences

SAMU :	15
POLICE :	17
POMPIERS :	18
EDF :	03 82 22 30 22
GDF :	0 800 47 33 33
ANTI-POISON :	03 82 32 36 36

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

URBANISME & HABITAT
- Où stationner à Briey ? Le stationnement à Briey, ce n'est pas une fatalité ! 4
- Inauguration d'un nouveau lieu Le «Belvédère des terrasses» offre un autre regard sur la ville 5
- Rénovation urbaine Des réalisations à l'honneur 5
- Aides pour l'habitat La Communauté de Communes du Pays de Briey prolonge son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 6

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE
- Réseau de chauffage urbain biomasse Une avancée décisive 7
- L'eau confiée au Contrat Rivière Woigot Rappel d'une stratégie 8

SOLIDARITÉ
- Jardins partagés Le lien social se cultive dans les quartiers 9
- Déménagement, l'accueil de jour s'installe dans de nouveaux locaux 9
- Mission locale du Pays de Briey La ville de Briey crée de nouveaux locaux pour l'association 10
- 1er trophée de l'économie solidaire La ville est primée 10
- Terres d'Avenir Briey et Joeuf s'engagent ensemble au travers d'un projet d'association 11

JEUNESSE & SCOLARITÉ
- Informatisation des écoles Un programme d'investissement numérique est engagé 12
- Chantier Loisirs Jeunes Une remise de diplôme met à l'honneur leur investissement 12
- Education et alimentation L'opération «un fruit à la récré» continue 13
- Politique jeunesse La ville engage la réflexion sur un projet plus ambitieux 14
- Elections, le nouveau conseil municipal des jeunes a fait sa rentrée 15
- Ecole Louis Pergaud L'architecte Giovanni PACE a présenté la nouvelle école en réunion publique 15
- Opération Premier Départ Les parents peuvent bénéficier d'une aide pour offrir des vacances à leurs enfants 16
- Ecole Yvonne Imbert Un préau pour la rentrée 2014 16

ZOOM SUR
- Valorisation de la vieille ville Le projet de la maison des mille marches avance à grands pas 17

CULTURE & LOISIRS
- À vos cartes, prêt, jouez. Un club de tarot accueille les joueurs, novices ou expérimentés 19
- Conférences de l'UCP : Le programme de 2014 19
- Dates à retenir 19

ECHO DES MANIFESTATIONS
- Festivités de Noël Une déambulation urbaine joyeuse et rythmée et un marché de Noël convivial et gourmand 20
- Un conte à l'heure de Noël 20
- Colis de Noël pour les aînés 21
- Fête de Saint-Nicolas L'Evêque de Myre, saint patron et protecteur des enfants, défilait à Briey 21
- Les jeunes du chantier Caf se sont particulièrement investis pour la fête de Saint-Nicolas 21

SPORT
- Récompense : Jean-Pierre BAUDOIN reçoit la médaille de la ville de Briey 22
- Cercle des Médaillés de la jeunesse et des sports Plusieurs récipiendaires ont été récompensés pour leur investissement 22
- Trophée des lauréats sportifs 2013 Briey aime le sport ! 23
- Du nouveau à la piscine intercommunale L'aquabike fait son entrée 23

À PROPOS
- Elections Municipales à Briey 23 et 30 mars 2014, mode d'emploi 24
- Nouveau bureau de vote aux Petits Hauts 24
- Recensement : Se faire recenser est un geste civique 25

CRÉATION D'ACTIVITÉS
- Du nouveau à la Maison des Petits hauts Un dépôt de pain du lundi au vendredi 26
- Exploitation d'une carrière : La société Pierre de Briey demande une autorisation 26

TRIBUNE LIBRE
- Liste «Un projet de gauche pour Briey» Compte-rendu de nos actions 27

ETAT CIVIL
- Carte d'identité : Sa validité est portée à 15 ans 28
- Naissances, Mariages, Décès 28

VILLE DE BRIEY 03 82 47 16 00
Dépôt légal Janvier 2014
Directeur de la publication : Guy VATTIER
Responsable de la rédaction : Séverine PINNA
Crédit photos : Mairie de Briey, sauf mentions particulières
Conception réalisation : Kosmo Communication
Tirage à 3 200 exemplaires

ÉDITORIAL

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !»
Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part.»

Je souhaite que, comme le colibri, chacun de nous fasse, en 2014, sa part si modeste soit-elle pour améliorer le monde.

Guy VATTIER
Maire de Briey
Président de la Communauté de Communes du Pays de Briey

OÙ STATIONNER À BRIEY ?

LE STATIONNEMENT À BRIEY, CE N'EST PAS UNE FATALITÉ !

LA VILLE DE BRIEY COMPTE PRÈS DE 2480 PLACES DE STATIONNEMENT PUBLIQUES ET GRATUITES. UNE QUINZAINE DE PARKINGS SITUÉS À PROXIMITÉ DES SERVICES DE LA MAIRIE ET DES COMMERCES, DU PLAN D'EAU (288 PLACES), RUE DE METZ (72), PLACE RAYMOND POINCARÉ (96), CITÉ ADMINISTRATIVE (56), DERRIÈRE L'ANCIEN COMMISSARIAT DE POLICE (58) ... SONT DISPONIBLES AINSI QUE D'AUTRES PLUS SECONDAIRES DISSÉMINÉS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

Un manque de places ?
Pourtant, on entend souvent dire que le nombre de places de parking est insuffisant. Ce manque de places ressenti s'explique par l'impossibilité à certaines heures de la journée, notamment aux heures de bureau, de pouvoir trouver une place sur certains parkings à proximité immédiate du lieu où l'on se rend. En effet, stationner à la bibliothèque, Place Raymond Poincaré (Tribunal de Briey) ou rue de l'Europe (Galerie Poterne) devient difficile passé 9h.

Des solutions
Il est indéniable que l'activité briotine se densifie en journée. Pour rappel, Briey double sa population en journée en raison de son attractivité avec ses services administratifs, de santé et commerciaux. Ce qui fait le charme de Briey, sa vieille ville historique produit également des contraintes. Cependant, malgré cette configuration atypique, de nombreux chemins piétonniers quadrillent la ville. Nous nous sommes prêtés à un exercice pratique pour calculer les temps de trajets à pied en se garant sur des places de stationnement plus éloignés. Quelques informations pratiques à retrouver dans le plan ci-dessous.

Pour les personnes voulant se rendre à la mairie ou la sous-préfecture, il est possible d'aller se garer sur le parking de l'ancien commissariat (faute de place sur les parkings les plus proches), des places sont libres à toute heure et 3 à 4 minutes suffisent pour rejoindre la cité administrative. Autre alternative, se garer au parking du plan d'eau et passer par les escaliers du Belvédère (4 à 5 minutes). De ce même parking, il est possible aussi d'accéder aux commerces de la Poterne (1 à 2 minutes) ou de la rue de Metz (jusqu'à 5 minutes). Un peu de marche certes mais la garantie d'une place.

Quelques précisions
Hormis le parking de l'hôpital Maillot privatisé et payant, l'ensemble des parkings de la ville de Briey sont gratuits quelle que soit l'heure. Une donnée qui n'est pas négligeable puisque ces places représentent quand même un coût de 10 000 à 20 000 euros/place pour la collectivité et donc le contribuable briotin. Aussi, à présent, le parking de la maison de l'information où quelques places étaient encore disponibles est devenu privé et réservé aux personnes qui travaillent sur place.

Pour ne pas avoir à stationner trop loin des services hospitaliers, 118 places situées rue Robert Schuman sont elles en libre accès. Il faudra compter 8 minutes de marche environ.

Et l'accessibilité ?
Les «places handicapés» sont des emplacements de stationnement réservés aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées. C'est au maire qu'il appartient de réserver, par arrêté, de tels emplacements sur la commune de Briey. De plus, selon le décret de 31 août 1999, dans les villes de plus de 5000 habitants au moins un emplacement sur cinquante doit être réservé aux personnes handicapées, qui doivent pouvoir y accéder aisément. A Briey, on dénombre 59 places pour personnes handicapées, c'est 10 de plus que ce que la loi oblige. Toutefois, force est de constater encore aujourd'hui l'incivilité d'automobilistes qui n'hésitent pas à prendre ces places réservées malgré un contrôle permanent des forces de police. Considéré comme un stationnement gênant alors, l'infraction est punissable par la loi.

Zone Administrative

P1 PLAN D'EAU
288 places / **4 à 5 minutes** de la zone Administrative par le Bélvédère et 2 à 5 min des commerçants de la ville basse

P2 RUE DE L'EUROPE
30 places / **1 à 2 minutes** des commerçants de la ville basse

P3 RUE DE METZ
72 places / **5 minutes** des commerçants de la Poterne.

P4 CITÉ ADMINISTRATIVE
56 places.

P5 PALAIS JUSTICE
96 places. **Moins 1 minute** de la Mairie.

P6 BIBLIOTHEQUE
37 places. **Moins 1 minute** de la Mairie.

P7 ANCIEN COMMISSARIAT
58 places / **4 à 5 minutes** de la zone Administrative par le Bélvédère.

Du nouveau depuis l'été
En ville haute, cet été, il s'agissait d'accompagner le développement commercial du Pôle commercial de la Poste. La ville de Briey a donc procédé à l'aménagement de places de stationnement (longitidunales) rue Raymond Mondon (devant le magasin DIA) et avenue du Roi de Rome à côté de la nouvelle galerie Saint Nicolas, ce qui représente au total la création d'une quinzaine de places. Plus récemment dans la rue Kennedy derrière la résidence Pernet, la municipalité a profité de son aménagement pour créer des places supplémentaires, environ une quinzaine. Concernant la rue Giry en vieille ville, le conseil municipal a validé en décembre le projet de démolition d'une ferme et l'aménagement des lieux qui permettra de créer une vingtaine de places de stationnement et un espace public attenant. En ville basse, le projet d'aménagement de 11 places de stationnement supplémentaires place des brasseurs a déjà démarré et devrait s'achever dans ce premier trimestre 2014.

Crédit photo : Bernard CUCCIA

INAUGURATION D'UN NOUVEAU LIEU

LE «BELVÉDÈRE DES TERRASSES» OFFRE UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE

LE NOUVEAU BELVÉDÈRE CONSTRUIT SUR LA PLACE DU CHÂTEAU OFFRE AUJOURD'HUI À BRIEY UN NOUVEAU REGARD SUR SON ENVIRONNEMENT.

A l'horizon se profile désormais la vallée du Woigot, tandis que Briey-Bas et la Grande Rue sont visuellement reliés au centre historique. Il s'agit d'une étape importante qui s'inscrit dans le travail de couture urbaine, sociale et de renforcement des liens et d'animation que la ville de Briey mène autour de son patrimoine des Terrasses, du centre commercial de Briey-Bas et du cœur historique de la cité.

Le 14 décembre 2013, Guy Vattier a procédé, en présence des partenaires et concepteurs du projet et de nombreux briotins, à l'inauguration de ce nouvel **espace à vivre** baptisé très justement «Belvédère des Terrasses». A cette occasion et pour célébrer ce nouveau haut lieu de la ville, une balade de noël a été organisée. *(A lire en page 20)*

Crédit photo : Bernard CUCCIA

RÉNOVATION URBAINE

DES RÉALISATIONS À L'HONNEUR

LE PRIX DE LA RÉNOVATION URBAINE INITIÉ EN 1985 PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A POUR BUT DE RÉCOMPENSER LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RESTAURATION REMARQUABLES.

Les démarches privées, ainsi soulignées, ont très souvent pour effet d'inciter les propriétaires voisins à améliorer également l'aspect extérieur de leurs biens. Le 16 décembre dernier, le conseil municipal a décidé d'attribuer quatre prix de la rénovation urbaine d'un montant total de 4000 euros.
Le service aménagement et urbanisme a d'ores et déjà identifié d'autres réalisations qui mériteront d'être primées à leur tour.

L'immeuble est situé 1 rue de la Tiriée

La maison est située 2 rue du Docteur Stern

L'immeuble est situé 4 avenue Albert 1er

AIDES POUR L'HABITAT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BRIEY PROLONGE SON OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

INITIÉE EN JUIN 2010, L'OPAH DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BRIEY, PRÉVUE POUR DURER TROIS ANS, VIENT D'ÊTRE PROLONGÉE JUSQU'EN JUIN 2015.

La poursuite de l'OPAH est accompagnée d'un relèvement des taux de subvention et des plafonds de ressources. Cette nouvelle opportunité offerte aux propriétaires occupants leur facilitera l'accès à des aides pour la réalisation de travaux de rénovation générant des économies d'énergie.
Les propriétaires bailleurs, disposant de logements locatifs, sont également concernés par la prolongation de l'OPAH.

Mode d'emploi…

Quels logements ?
> Les logements nécessitant des travaux d'économies d'énergie.
> Les logements devant être adaptés au handicap ou à la perte de mobilité liée au vieillissement.
> Les logements déficients en matière de confort : chauffage, sanitaires, problèmes d'humidité ou d'infiltration, électricité défectueuse, présence de plomb…
> Les logements insalubres ou très dégradés.
> Les logements occupés par un propriétaire ou un locataire à faibles ressources mais aussi les logements vacants.

Quelles aides ?
Les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat)
Elles visent les résidences principales de 15 ans et plus (ainsi que les logements vacants qui seront occupés après réhabilitation), dans lesquelles sont réalisés des travaux par des entreprises pour un minimum de 1 500 € HT.

Le taux des aides et le montant plafond des travaux pris en compte varient selon la nature du projet.

Conditions particulières pour obtenir des aides de l'Anah :

Pour les propriétaires occupants :
Plafond de ressources à ne pas dépasser
> Aide de base de 35% ou 50% du montant des travaux.
> Travaux pris en compte : plafonnés à 20 000 € HT ou 50 000 € HT.

Pour le secteur locatif :
> Engagement de location pendant 9 années et respect d'un loyer plafond.
> Taux de subvention de 25% ou 35% du montant des travaux.
> Travaux pris en compte : plafonnés à 1 000 € HT/m^2 dans la limite de 60 000 €.

Les aides de solidarité écologique «Habiter mieux» (avec le soutien du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle)

Pour les propriétaires occupants : prime forfaitaire de 3 500 € qui vient abonder l'aide de l'Anah.
Conditions : les travaux financés permettent un gain énergétique supérieur ou égal à 25%.
Pour les propriétaires bailleurs : prime forfaitaire de 2 000 € par logement qui vient abonder l'aide de l'Anah.
Conditions : les travaux financés permettent un gain énergétique supérieur ou égal à 35%.

Le coup de pouce de la Communauté de Communes (CCPB)
Réservé aux propriétaires occupants : + 500 € en complément de l'aide de solidarité écologique «Habiter Mieux» (soit au total **+ 4 000 €**).

Primes éco-rénovation de l'Etat
Outre les aides proposées par l'Anah , le Conseil général et la CCPB, l'Etat accorde depuis la rentrée 2013, deux nouvelles aides exceptionnelles, afin de soutenir la réalisation de vos travaux d'éco-rénovation : isolation thermique, installation de chaudière… L'Etat propose une prime de 1 350 € pour les ménages aux revenus moyens et une prime de 3 000 € pour les ménages les plus modestes.

Renseignez-vous auprès du CAL54 ou sur le site suivant : www.renovation-info-service.gouv.fr

Vous avez le projet de réhabiliter votre logement, vous voulez en savoir plus, vous souhaitez réaliser...

> Une visite conseil
> Une étude de faisabilité
> Une évaluation énergétique du logement avant et après les travaux
> Des préconisations de travaux
> Un plan de financement prévisionnel
> Un montage et un suivi de dossier

Des permanences gratuites sont à votre disposition, sans rendez-vous :
Les 1er et 3e mardis du mois de 15h30 à 16h30 au siège de la CCPB,
40 rue Carnot à Briey.

Numéros utiles :
> CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT 54
Tél. 03 83 30 80 60

> CCPB
Tél. 03 82 20 96 22

Téléchargement de la plaquette :
http://www.ccpb-54.fr/aides/opah

RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN BIOMASSE

UNE AVANCÉE DÉCISIVE

LA VILLE DE BRIEY S'EST ENGAGÉE DEPUIS PLUS D'UN AN DÉSORMAIS DANS UN PROJET DE CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE PAR BIOMASSE.

Pour rappel, Le futur réseau de chaleur de Briey que réalisera et exploitera la société Dalkia, sera d'une longueur de 2,5 kilomètres. Il alimentera à terme, à travers 12 points de livraison, de nombreux immeubles et structures publics et privés : la cité scolaire Louis Bertrand, l'EREA Hubert Martin, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, le Centre Hospitalier François Maillot la Maison de l'Information, le centre Lino Ventura, le Tennis Club, la Cité Administrative, l'école Louis Pergaud, la Cité Radieuse, les écoles Yvonne Imbert et Jacques Prévert de Briey-en-forêt, l'ensemble regroupant la piscine intercommunale, la salle Alfred Merkel et le stade Augustin Clément... Soit plus de 1 140 équivalents-logements.

La chaleur sera produite à plus de 77 % à partir d'une chaudière bois énergie de 2,5 MW (mégawatts). Cette chaudière bois sera implantée dans une nouvelle chaufferie construite dans l'enceinte de l'Hôpital Maillot. Elle sera alimentée en plaquettes bois produites directement par la société briotine Briey Bois.
Grâce à ce réseau de chaleur vertueux, ce seront près de 2 582 tonnes d'émissions de CO_2 évitées par an (par rapport à une solution tout gaz), soit plus de 1 500 véhicules retirés de la circulation chaque année.
Ce projet éminemment important d'un point vue écologique et environnemental vient effectivement de connaitre une avancée décisive puisque l'ADEME a accepté d'octroyer à la société Dalkia une aide financière d'un montant de 1 250 000 euros. Il s'agit d'un engagement très conséquent de l'ADEME rappelant l'intérêt majeur qu'elle porte à ce projet exemplaire.

Ce projet éminemment important d'un point vue écologique et environnemental vient effectivement de connaitre une avancée décisive puisque l'ADEME a accepté d'octroyer à la société Dalkia une aide financière d'un montant de 1 250 000 euros

L'EAU CONFIÉE AU CONTRAT RIVIÈRE WOIGOT

RAPPEL D'UNE STRATÉGIE

CONFORMÉMENT À UNE DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR SON COMITÉ SYNDICAL, LE 24 NOVEMBRE 2013, LE CONTRAT RIVIÈRE WOIGOT (CRW) EST COMPÉTENT DEPUIS LE 1ER JANVIER 2014 POUR ASSURER LA GESTION DE LA COMPÉTENCE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE BRIEY ET LA COMPÉTENCE PRODUCTION EAU (ACHAT ET LIVRAISON) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BRIEY.

Comment interpréter cette décision fondamentale ? Qu'est-ce qui va changer pour les usagers de notre Ville ?
Pour le comprendre, rappelons que la stratégie municipale en matière de prix de l'eau s'appuie sur **deux leviers :**

- **1er levier : la recherche d'autres sources d'approvisionnement**
- **2e levier : la rupture anticipée du contrat** par application de la jurisprudence dite «Olivet» qui ouvre la perspective, en cas de caducité de notre contrat, d'une négociation d'un nouveau contrat de délégation de service public après remise en concurrence, ou d'un passage en régie.

La régie est la gestion directe par une commune d'un service public ; la délégation vise à confier la gestion de ce service à une société privée.

1. La recherche d'autres sources d'approvisionnement :
Il faut, au préalable, évoquer la fragilité actuelle de notre système d'approvisionnement en eau. En effet, depuis l'arrêt de l'exploitation minière et l'ennoyage des galeries, un taux excessif de sulfatation a rendu notre ressource locale en eau impropre à la consommation. La Communauté de Communes du Pays de Briey (CCPB), compétente en matière de production d'eau, doit donc s'approvisionner auprès du Syndicat mosellan Fensch-Lorraine (SFL), qui est son unique fournisseur.
L'eau de Briey est donc achetée par la CCPB auprès de ce syndicat faute de pouvoir produire de l'eau à partir des sources situées sur notre territoire communautaire. Cette situation impacte de manière significative le prix global de l'eau à Briey, en comparaison de villes disposant de sources d'approvisionnement directement exploitables, comme à Joeuf par exemple.
Cependant, la situation pourrait bien évoluer ! En effet, à partir de 2008, les analyses d'eau du réseau karstique dit «de la Source de Mance» ont évolué de manière très positive, en attendant une évolution également positive, mais plus lointaine, des eaux du puits de Saint-Pierremont à Mancieulles.
Le Maire, Président de la communauté de Communes, a donc proposé d'engager des études sur la remise en exploitation de cette source dite «historique». Ce travail a produit un résultat probant : à court terme, cette source pourra être exploitée et venir en complément de l'eau achetée auprès du syndicat de la Fensch.
Le conseil communautaire de la CCPB a alors décidé par délibération à l'unanimité, fin 2008, de réactiver dans un avenir proche les capacités de production d'eau brute à partir des sources historiques. En effet, l'année 2014 sera celle du lancement des procédures administratives d'autorisation d'exploitation (loi sur l'eau, périmètres de sauvegarde, etc.).

Le syndicat intercommunal CRW est désormais compétent en lieu et place de la CCPB en matière de production d'eau. Il devient ainsi un pôle local d'excellence sur l'eau, de sa production jusqu'à son assainissement. Il dispose donc de toute la technicité pour mener à bien le processus évoqué plus haut.
Il offre par ailleurs une nouvelle perspective de sécurisation de l'approvisionnement de notre territoire, avec la possibilité de mailler le réseau en se connectant au Syndicat jarnysien du Soiron, autre producteur d'eau présent sur le secteur.

Cette diversification pourrait également contribuer à tirer le prix de l'eau à la baisse.
En faisant du CRW l'interlocuteur privilégié des autres syndicats, la Ville participe à l'optimisation et à la rationalisation de sa compétence initiale en matière d'eau.

2. L'éventualité d'une rupture anticipée du contrat par application de la jurisprudence dite «Olivet» :
L'arrêt «Olivet» constitue une vraie opportunité pour la Ville de Briey et pour l'ensemble des villes dont les délégations sont impactées par cette jurisprudence. Concrètement, l'arrêt «Olivet» ouvre la possibilité à certaines Villes, dont Briey, de constater la fin (caducité) du contrat les liant à un délégataire.

Pour ce qui nous concerne, le contrat conclu en 1982, contrat d'affermage eau avec Véolia et dont le terme était fixé à 2019 pourrait s'interrompre automatiquement en février 2015. La caducité permettrait donc à la Ville de négocier un nouveau contrat avant le terme normal, voire de passer en régie.

Il faut toutefois faire preuve de prudence dans ce débat, car toute rupture anticipée du contrat - et la caducité en est une - pose la question de l'indemnisation du cocontractant.
A ce jour, personne n'a fait la démonstration de l'intérêt économique financier pour la ville hier, pour le CRW aujourd'hui, de changer de mode de gestion.
Cette question est donc au centre de l'analyse de l'auditeur à qui la Ville a confié la mission de proposer une analyse économique du contrat.
Dans ce contexte, en transférant la compétence eau au CRW, la Ville renforce sa capacité à agir sur ce sujet complexe.

Le CRW disposera en effet d'un ensemble de contrats qui lui permettrait d'atteindre une «masse critique» lui donnant la possibilité de redéfinir les conditions d'une nouvelle délégation de service public ou d'une éventuelle régie syndicale si le choix était fait, éclairé d'ailleurs, par l'audit commandé par la Ville, de passer en régie.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ce dossier.

JARDINS PARTAGÉS

LE LIEN SOCIAL SE CULTIVE DANS LES QUARTIERS

LA VILLE DE BRIEY DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SOUHAITE ENGAGER UNE DÉMARCHE SUR DIFFÉRENTS QUARTIERS DE CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS.

Les jardins partagés sont des lieux créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. Ces jardins collectifs urbains sont nés à New York au début des années 1970, sous le nom de «community gardens».

Ils s'inscrivent également dans un phénomène historique d'appropriation de friches ou des espaces libres d'usage, pour leur transformation en jardins potagers. Ces jardins ont germé à travers l'Europe au tournant du XXe siècle.

En s'inscrivant dans cette démarche, la ville de Briey souhaite proposer un autre regard sur son territoire immédiat et l'environnement. Il s'agit de favoriser la convivialité et l'interaction sociale au travers d'un projet collectif, simple et fédérateur qui répond à des objectifs multiples.

L'élaboration commune et le travail partagé favorisent le lien social, inter-générationnel et l'animation d'un quartier avec la création d'espaces ou de temps de rencontre et d'échange.

La volonté de Briey est d'accompagner les initiatives locales d'habitants ou d'association comme celle en cours initiée par les habitants de la Cité Radieuse

En outre, ils sont potentiellement, par l'acte de travail, un accélérateur d'insertion économique par de la formation professionnelle, et la valorisation de l'action individuelle dans le cadre d'un projet collectif concerté. Les jardins sont ensuite de formidables lieux d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement, idéaux pour découvrir la nature mais aussi le travail collectif.

Le jardinage collectif d'un terrain ouvre de nouveaux usages sur des terrains parfois laissés à l'abandon. Enfin, autres vertus et non des moindres le jardin est aussi une source de loisirs, un agrément et un lieu de convivialité.

La volonté de Briey est d'accompagner les initiatives locales d'habitants ou d'association comme celle en cours initiée par les habitants de la Cité Radieuse en mettant à disposition les surfaces nécessaires et en proposant un support technique. Cela se traduirait aussi par la création d'espaces de jardinage pour les enfants des écoles.

DÉMÉNAGEMENT

L'ACCUEIL DE JOUR S'INSTALLE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

L'accueil de jour géré par l'association Alisés a déménagé pour s'installer dans de nouveaux locaux plus grands et plus adaptés.

Sylviane, travailleur social entourée de bénévoles accueille à présent les personnes au 12 rue sous le Moulin. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h45.
Il est possible de joindre la structure au 03 82 22 25 42
alises.aj@orange.fr

En décembre, l'accueil de jour présentait son exposition de peintures réalisées dans le cadre d'un atelier avec les usagers

L'accueil de jour dispose aujourd'hui de locaux plus spacieux

L'accueil de jour est d'abord un espace permettant d'accueillir en accès libre pendant les heures d'ouverture toute personne qui le souhaite. Aucun autre critère d'admission n'est exigé. Il s'adresse à toutes personnes majeures et de façon anonyme.
Autour d'un café, les personnes accueillies peuvent :
- *échanger entre elles, avec l'animatrice et les bénévoles*
- *prendre une douche*
- *laver et sécher leur linge*
- *faire la cuisine et/ou prendre le repas en commun*

MISSION LOCALE DU PAYS DE BRIEY

LA VILLE DE BRIEY CRÉE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ASSOCIATION

LA MISSION LOCALE A SAISI L'OPPORTUNITÉ OFFERTE PAR LA VILLE DE BRIEY. EN EFFET, LA VILLE A FAIT L'ACQUISITION DES ANCIENS LOCAUX DE LA BANQUE SNVB PLACE DE LA LOMBARDIE.

Ces locaux reconfigurés accueilleront bientôt la Mission Locale. Pour autant, ses anciens locaux rue John Kennedy sont déjà prédestinés à l'association REALISE œuvrant dans l'aide à la jeunesse et sa protection et le CEDIFF. L'objectif est de poursuivre les efforts pour maintenir voire développer de nouveaux services publics sur le territoire et renforcer le rôle administratif de la ville de Briey. C'est ainsi que la ville de Briey a procédé par ailleurs à l'ouverture en octobre dernier du Centre d'Education Renforcé dans de nouveaux locaux rue de Lorraine, de l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) géré par l'OHS dans des locaux vacants au C.H. Maillot, à l'installation du réseau Maill'âge en vieille ville, rue Lyautey, du CNFPT de Lorraine qui a créé sa première antenne sur le territoire à la maison des services publics en juin dernier, et à l'extension de l'AEIM également à la maison des services publics. De la même manière, des partenaires sont identifiés, comme Batigère Nord-Est, Présence Habitat, l'AEIM et l'AFSAT pour créer un pôle médico-social et accueillir des équipements publics dans les anciens bâtiments du Centre Médical Stern, avenue Clémenceau.
A suivre donc…

C'est au Conseil Général à Nancy que Guy Vattier a reçu des mains d'André Corzani, vice-président délégué à l'économie solidaire et à l'insertion, le trophée de l'action territoriale, un objet original moulé en verre contenant des graines, conçu par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy.

1ER TROPHÉE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

LA VILLE EST PRIMÉE

POUR CE PREMIER TROPHÉE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE A RECENSÉ PRÈS DE 100 INITIATIVES PRIVÉES SUR LE DÉPARTEMENT.

Pour cette première édition du trophée de l'économie solidaire, le département a imaginé 4 trophées et 2 prix : Les quatre trophées récompensaient des entreprises ou associations pour leur implication dans le domaine de l'environnement, de la coopération, de l'innovation sociale et la créativité tout en assurant un développement éco-responsable, en solidarité avec le territoire et ses habitants. Le prix Antoine Trogrlic distinguait le parcours d'engagement d'une personne au service du développement économique et solidaire de Meurthe-et-Moselle. Enfin, et c'est celui que la ville de Briey a obtenu, le prix de l'action territoriale pour valoriser une action originale et significative portée par des acteurs publics. Pour participer à ces trophées, Guy Vattier avait souhaité présenter le chantier d'insertion Les Mille Marches fortement impliqué dans le vaste projet de mise en valeur de la vieille ville. C'est au Conseil Général à Nancy qu'il a reçu des mains d'André Corzani, vice-président délégué à l'économie solidaire et à l'insertion, le trophée, un objet original moulé en verre contenant des graines, conçu par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy. A cette occasion, le maire n'a pas manqué de souligner le formidable investissement collectif et la générosité dont ont fait preuve les gens du chantier qui sont passés sur les terrasses depuis 2000 pour construire et se reconstruire.

Pour participer à ces trophées, Guy Vattier avait souhaité présenter le chantier d'insertion Les Mille Marches fortement impliqué dans le vaste projet de mise en valeur de la vieille ville.

TERRES D'AVENIR

BRIEY ET JOEUF S'ENGAGENT ENSEMBLE AU TRAVERS D'UN PROJET D'ASSOCIATION

LA VILLE DE BRIEY ET LA VILLE DE JOEUF SONT ENGAGÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS UNE DÉMARCHE DE COLLABORATION ENTRE LEURS SERVICES.

Crédit photos : Mairie de JŒUF

Ainsi, elles ont signé après validation de leur conseil respectif une convention de partenariat en vue de la «mutualisation» de leur service de police municipale. Celle-ci s'est traduite par de nombreuses opérations conjointes, les agents des deux villes encadrant à différentes reprises des manifestations joviciennes et briotines. Les deux villes souhaitent aujourd'hui renforcer leur coopération au travers d'autres compétences et projets dans différents domaines : l'habitat (projets d'éco-quartier et participation au concours Quartier durable), le scolaire (proposer une réforme commune où l'enfant serait réellement au centre des réflexions), l'économie (connexion directe entre Brouchetière et Joeuf, le projet de création de la Maison du Luxembourg), transports (aire multimodale et gare), médical (faire que les spécialistes médicaux se concentrent sur le bassin). A cet effet, les conseils municipaux respectifs ont délibéré en ce sens et validé la création d'une association baptisée «Terres d'Avenir» qui se présentera comme un lieu de réflexion et d'impulsion de coopérations à développer, voire d'actions à mettre en œuvre. D'autres communes désireuses de mutualiser des actions pourront les rejoindre ultérieurement.

Les deux villes souhaitent aujourd'hui renforcer leur coopération au travers d'autres compétences et projets dans différents domaines...

INFORMATISATION DES ÉCOLES

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE EST ENGAGÉ

Pour s'adapter aux évolutions technologiques dans le domaine de l'informatique, la ville de Briey a souhaité relancer un programme d'informatisation dans ses écoles, réalisé en concertation avec les enseignants qui ont rencontré à plusieurs reprises Yannick PELTIER, animateur des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement : «J'ai personnellement rencontré les directrices de ces deux écoles. Ce choix est le leur et il respecte parfaitement l'orientation pédagogique actuelle de l'Éducation Nationale dans le domaine du numérique. L'implication des enseignants est totale et la motivation très forte quelle que soit l'école, l'annonce de cet investissement a été très favorablement accueillie.» En effet, le premier volet de ce programme concernera l'école élémentaire Jacques Prévert et la maternelle Saint Exupéry. Le second volet concernera l'école Yvonne Imbert et le nouveau groupe scolaire Louis Pergaud.

Il s'agit de proposer des solutions de classes dites mobiles adaptées aux usages pédagogiques. Outre l'avantage pédagogique certain que représente la classe mobile, le dispositif permettra de réduire les coûts liés à l'infrastructure et aux salles dédiées à l'informatique et de dégager de l'espace dans les salles équipées de postes fixes. Que cela soit sous forme individuelle ou en groupe, que cela soit sous forme de projets ou d'activités isolées, que cela soit sous forme de recherches ou de productions, le numérique peut prendre naissance dans la majorité des activités des élèves en classe mais aussi hors de la classe. Les enseignants pourront donc mettre à profit l'ensemble des ressources numériques mises à disposition par la mairie très prochainement.

En effet, le premier volet de ce programme concernera l'école élémentaire Jacques Prévert et la maternelle Saint Exupéry.

Le matériel préconisé par l'Education Nationale a fait l'objet d'un appel d'offres, s'agissant d'un investissement d'une enveloppe de 50 000 euros :
Pour l'école Jacques Prévert :
2 classes mobiles composées chacune de 12 postes "élève" et d'un poste "enseignant"
1 serveur sécurisé
1 tableau numérique interactif
Pour l'école Saint-Exupéry :
2 classes mobiles composées chacune de 10 tablettes et d'un poste "enseignant"

CHANTIER LOISIRS JEUNES

UNE REMISE DE DIPLÔME MET À L'HONNEUR LEUR INVESTISSEMENT

DES JEUNES GENS, ÂGÉS DE 13 ANS AU MOINS, INTÈGRENT CHAQUE ANNÉE LE CHANTIER LOISIR JEUNES «AIDE-ANIMATEUR» MIS EN PLACE PAR LA VILLE.

Ces jeunes participent activement tout au long de l'année à diverses manifestations portées par le service jeunesse. Ils donnent de leur temps pour la préparation des évènements (fabrication de décors) et assurent jusqu'à leur animation. Par ailleurs, ils encadrent en été des groupes d'enfants sous la responsabilité des directrices des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.
En échange de cet investissement, ces jeunes, au nombre de 16 cette année, bénéficient d'une récompense.

En 2013, ils ont construit eux-mêmes leur projet de vacances qui a abouti en août à une semaine dans les Landes, l'occasion de découvrir une région et de s'initier à plusieurs disciplines sportives. Ces jeunes ont présenté aux élus le résultat de ce chantier lors du Conseil Municipal du 25 juin dernier.
Leur investissement est reconnu et formalisé par le diplôme qui leur est remis chaque année par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Crédit photo : Frédéric LECOCQ

Cette remise de diplôme a eu lieu lors d'une cérémonie conviviale organisée dans les Grands Salons de l'hôtel de Ville le 27 novembre

EDUCATION ET ALIMENTATION

L'OPÉRATION «UN FRUIT À LA RÉCRÉ» CONTINUE

L'OPÉRATION «UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ» S'INTÈGRE DANS UN PROGRAMME EUROPÉEN SOUTENU PAR LE MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE (FRANCEAGRIMER) ET DONT L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE LA PROGRESSION DE L'OBÉSITÉ ET DES MALADIES ASSOCIÉES. DEPUIS SA CRÉATION, LE SERVICE JEUNESSE A SU PROPOSER DE NOMBREUX DISPOSITIFS ET ACTIONS EN DIRECTION DU PUBLIC JEUNES : ANIMATIONS SPORTIVES, LUDIQUES, CULTURELLES, MAIS AUSSI SORTIES, CHANTIERS CAF, ADO'TROC, URBAN DAYS, ETC.

La consommation de «5 fruits et légumes par jour» (l'équivalent de 400 g/jour) que préconise le Programme National Nutrition Santé n'est atteint que par 20 % des enfants (3-18 ans, étude Nutrition Santé - INPES -2007) contre 43 % des adultes.
Partant de ce constat, en 2009 la municipalité a décidé avec la collaboration des équipes enseignantes des écoles élémentaires de la ville d'initier à Briey l'opération nationale «un fruit pour la récré» qui permet aux enfants de découvrir des fruits (ou des légumes) et à leurs enseignants d'effectuer un travail pédagogique autour de ce thème.
C'est donc pour la cinquième année consécutive que les 420 enfants des écoles Louis Pergaud et Jacques Prévert reçoivent un fruit un fois par semaine et cela pendant deux trimestres.
Le premier trimestre pour les fruits d'automne et d'hiver et le troisième trimestre pour les fruits de printemps et d'été.
Cette année les fruits sont livrés par Sodexo. C'est ainsi que pour ce premier trimestre les enfants ont pu déguster des pommes bio, des bananes bio, des clémentines, des mandarines, des kiwis...
Des enquêtes ont été réalisées auprès des enfants et des parents. Il en résulte une satisfaction générale de l'opération et ils demandent qu'elle soit poursuivie.

Madame Kollen a trouvé une application directe avec son programme pédagogique en sciences et travaille avec ses élèves de CM2 sur le sujet de l'alimentation. Ils sont déjà «briefés» sur les vitamines et celle d'ailleurs qu'on trouve dans le kiwi, la vitamine C pour être en forme !

***Matt :** «je ne mange pas souvent des kiwis mais c'est bon, je vais demander à mes parents de m'en acheter.»*

***Laura :** «j'ai l'habitude de manger 5 fruits et légumes par jour, j'aime bien les kiwis, j'en mange à la maison.»*

POLITIQUE JEUNESSE

LA VILLE ENGAGE LA RÉFLEXION SUR UN PROJET PLUS AMBITIEUX

DEPUIS SA CRÉATION, LE SERVICE JEUNESSE A SU PROPOSER DE NOMBREUX DISPOSITIFS ET ACTIONS EN DIRECTION DU PUBLIC JEUNES : ANIMATIONS SPORTIVES, LUDIQUES, CULTURELLES, MAIS AUSSI SORTIES, CHANTIERS CAF, ADO'TROC, URBAN DAYS, ETC.

L'étude réalisée par l'association Les Francas à la demande de la municipalité, mais aussi les nombreux rapports nationaux sur la question ont montré combien l'idée d'un lieu pour les jeunes apparaissait essentielle. Forte de ces constats, la ville a engagé une réflexion sur la possibilité de créer, à Briey, ce lieu qui catalyserait son action vers les jeunes.
Ciblé vers les 12-18 ans, ce nouvel espace deviendra ainsi un outil incontournable de la politique jeunesse de la ville. La séance du Conseil Municipal du 25 juin dernier, a confirmé cette démarche en approuvant la création d'une maison des jeunes suivant l'avis favorable donné par la commission enfance et jeunesse.

Une position idéale dans la ville
Se poser la question d'un endroit pour les jeunes, c'est avant tout se questionner sur la jeunesse, ses envies, sa culture, ses loisirs, ses besoins. Lieu de culture et d'activités, il fallait donc un bâtiment forcement multifonctionnel et ouvert. Quant à sa localisation, elle devait se situer à proximité de leurs intérêts, au plus proche de leur quotidien. C'est pourquoi un premier bâtiment a été initialement identifié avec le logement de l'ancien gardien du stade Augustin Clément à proximité immédiate du lycée et des équipements sportifs. Les membres de la commission Enfance et Jeunesse ont d'ailleurs visité les lieux en décembre. A cette occasion, l'ancien logement du gardien est vite apparu comme un frein devant l'ambition du projet. En toute logique, la réflexion s'est alors portée sur la construction d'un nouveau bâtiment plus adapté et répondant à des objectifs multiples, qui intégrerait un espace médiathèque à vocation culturelle, un lieu pour les jeunes et enfin un point public d'accès numérique. Cette entité globale regrouperait donc des fonctions différentes mais complémentaires qui concourraient à l'attractivité du site. Elles auraient en outre l'avantage d'offrir une diversité de services dans un seul et même lieu, ce que ne permettait pas le logement de fonction du stade Augustin Clément.

Vers un autre rapport à l'espace public
La réflexion est désormais lancée avec les partenaires qui seront pour l'occasion et en raison de la force du projet plus nombreux. Celle-ci porte notamment sur l'opportunité de faire de ce lieu une alternative aux habituels usages des espaces publics. En effet, il s'agirait de constituer un tiers lieu ou troisième lieu après celui de la sphère privée (la maison), de la sphère publique (collège-lycée-institution-travail) semi privée-semi publique. Ainsi, il permettrait une appropriation plus rapide par ses utilisateurs. Les études sont bien évidemment en cours et devront être poursuivies avant de proposer un projet architectural de ce nouvel espace.

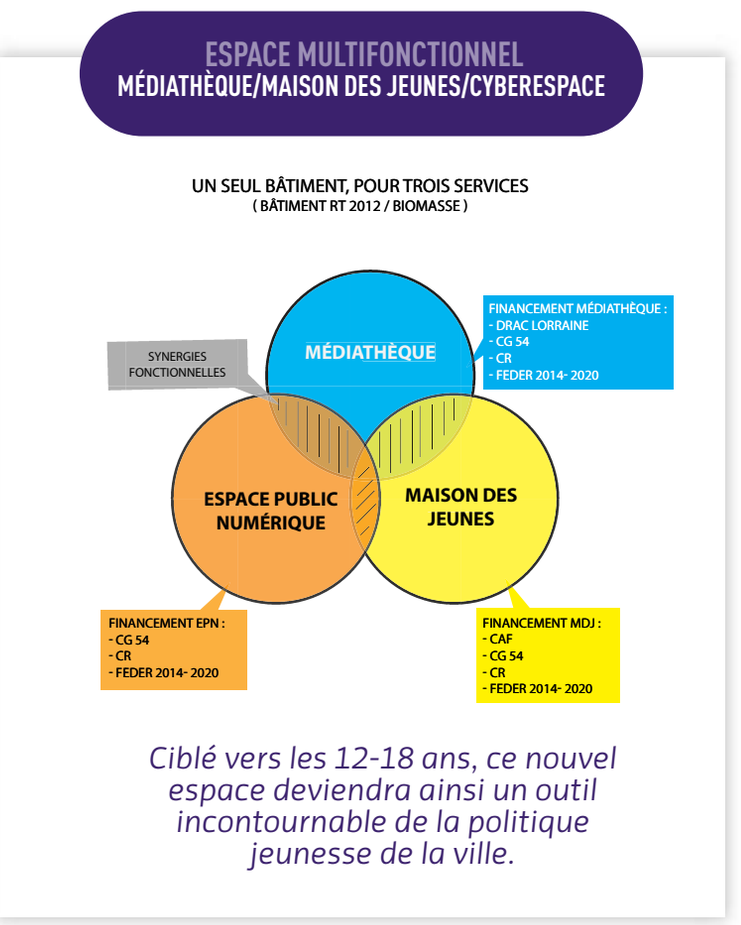

Ciblé vers les 12-18 ans, ce nouvel espace deviendra ainsi un outil incontournable de la politique jeunesse de la ville.

ELECTIONS

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A FAIT SA RENTRÉE

LES ÉLECTIONS SE SONT DÉROULÉES EN NOVEMBRE DERNIER. DANS LES DEUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LOUIS PERGAUD ET JACQUES PRÉVERT, LES ENFANTS ONT PRÉSENTÉ LEUR CANDIDATURE DEVANT LEURS CAMARADES DE CLASSE À LA MANIÈRE D'UNE VRAIE CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Le vote a eu lieu en mairie de Briey dans la salle du Conseil Municipal, où les élèves ont été accueillis par Delphine BRAUN, adjointe à l'enseignement et à la jeunesse, Elisabeth BARTH, conseillère municipale et le service jeunesse. Isoloirs, urnes, émargement, assesseurs, dépouillement, les conditions similaires à celles du vote des adultes ont permis aux jeunes de découvrir les aspects de ce rôle et devoir citoyen qui leur sera confié à leur majorité. S'adaptant également à la nouvelle population de Briey, le conseil municipal des jeunes est aujourd'hui composé de 29 conseillers. Depuis son élection, les enfants se sont réunis à plusieurs reprises et notamment pour choisir la commission dans laquelle ils souhaitaient s'investir.

La commission citoyenneté a déjà contribué à l'organisation du Téléthon 2013 à Mancieulles en fabriquant et proposant à la vente des gâteaux. Juste avant Noël, ils ont été remettre avec monsieur le maire les cadeaux de Noël aux papis et mamies de la résidence Pernet. La commission Environnement a pour projet de nettoyer les nichoirs à oiseaux installées il y a deux ans dans les cours d'écoles et dans la forêt. Le 25 janvier prochains, une délégation se rendra à Pont à Mousson afin de présenter les actions menées en 2013. Le 7 février, ils organisent une soirée jeux de société et pizzas.

S'adaptant également à la nouvelle population de Briey, le conseil municipal des jeunes est aujourd'hui composé de 29 conseillers.

ECOLE LOUIS PERGAUD

L'ARCHITECTE GIOVANNI PACE A PRÉSENTÉ LA NOUVELLE ÉCOLE EN RÉUNION PUBLIQUE

En décembre dernier, la ville de Briey a invité les briotins et plus particulièrement les parents d'élèves de l'école Louis Pergaud à la présentation du nouveau groupe scolaire Louis Pergaud. L'architecte, Giovanni PACE, venu de Reims, est venu expliquer son travail. «j'ai dessiné et conçu cette école comme j'aurais voulu qu'elle soit dans mon enfance, une école où l'on se sent bien, protégé et heureux de s'y rendre tout simplement» dira t-il avant de présenter ses choix de matériaux, de disposition des espaces, etc. dans les moindres détails.

OPÉRATION PREMIER DÉPART

LES PARENTS PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE POUR OFFRIR DES VACANCES À LEURS ENFANTS

DEPUIS 10 ANS, LA VILLE DE BRIEY EST ASSOCIÉE À L'OPÉRATION «PREMIER DÉPART» SOUTENUE PAR LA CAF DE MEURTHE ET MOSELLE, LE CONSEIL GÉNÉRAL, LA RÉGION LORRAINE, LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET JEUNESSE EN PLEIN AIR QUI PILOTE L'OPÉRATION.

Celle-ci permet aux familles d'envoyer leurs enfants en centre de vacances à un moindre coût. *(cf ci-dessous).* 4000 enfants de Meurthe et Moselle ont déjà profité de l'opération dont un peu plus d'une centaine pour Briey. Pour profiter des aides il faut résider à Briey et s'inscrire dès le début du mois de mars à la Direction Générale des Services.

Les aides apportées sont pour un 1er Départ :
> Prix réduits par les organisateurs sur le catalogue
> Aides supplémentaires de certaines structures (Aroeven, Pep,...)
> Conseil général 80 euros
> Conseil régional 80 euros
> Caf 80 euros
> Ville 80 euros

A déduire du tarif de base, pour certaines familles, 40 ou 50% (aide aux temps libres)

Les aides pour un 2e Départ :
> Prix réduits par les organisateurs sur le catalogue
> Aide supplémentaires de certaines structures (Aroeven, Pep,...)
> Conseil Général 80 euros
> Ville 80 euros
> Jeunesse en Plein Air 60 euros

A déduire également du tarif de base, pour certaines familles, 40 ou 50% (aide aux temps libres)

Les aides pour un 3e départ et suivants :
> Prix réduits par les organisateurs sur le catalogue
> Aide supplémentaires de certaines structures (Aroeven, Pep,...)
> Ville 60 euros
> Jeunesse en Plein Air selon les cas

A déduire également du tarif de base, pour certaines familles, 40 ou 50% (aide aux temps libres)

ECOLE YVONNE IMBERT

UN PRÉAU POUR LA RENTRÉE 2014

La ville de Briey a présenté au dernier conseil d'école de l'école Y. Imbert le projet de création d'un préau d'une surface de 100 m^2. Les travaux d'installation sont prévus à l'été prochain. En février, la ville procèdera à l'abattage des arbres sur le site identifié entre l'école élémentaire Jacques Prévert et l'école maternelle.

VALORISATION DE LA VIEILLE VILLE

LE PROJET DE LA MAISON DES MILLE MARCHES AVANCE À GRANDS PAS

PENTUE, PAVÉE, IMPRESSIONNANTE, LES QUALIFICATIFS NE MANQUENT PAS POUR DÉCRIRE LA GRANDE RUE DE BRIEY. ELLE FUT LONGTEMPS UN PÔLE COMMERCIAL ET ARTISANAL.

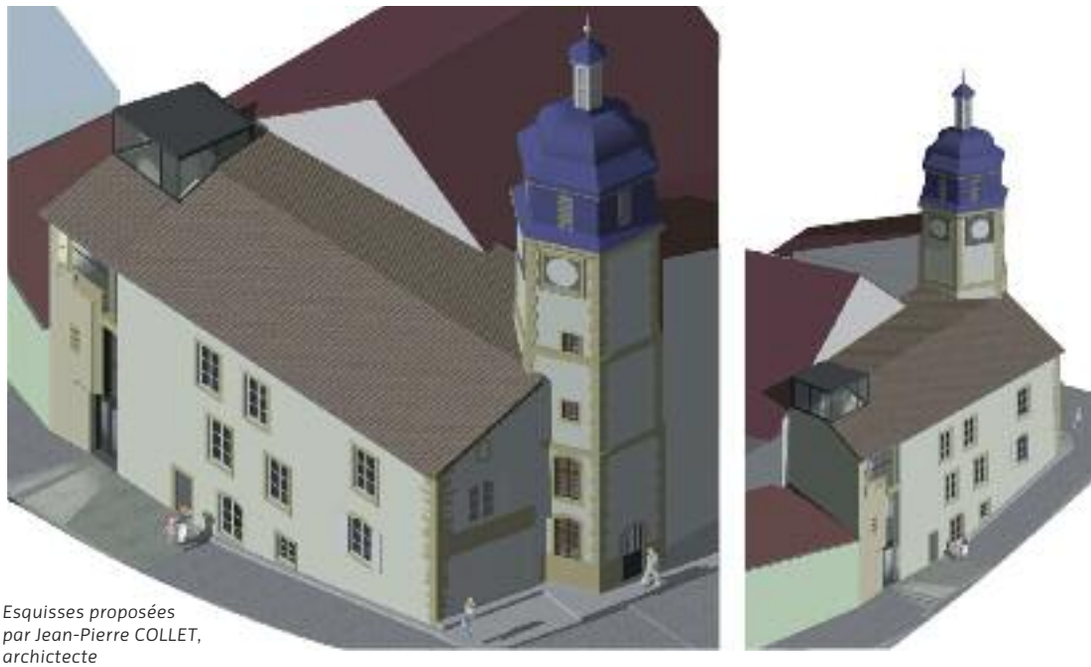

Esquisses proposées par Jean-Pierre COLLET, archictecte

Noyau de la ville du XIXe jusqu'au milieu du XXème siècle, elle était un lieu de vie et d'échange, très peuplée et synonyme de vitalité. Cette rue n'en demeure pas moins toujours attractive actuellement avec cette côte abrupte et ses trottoirs étroits même si les commerces ont depuis disparu.
En engageant la réhabilitation de la Maison des Mille Marches et du beffroi simultanément, la ville de Briey avec le soutien de la DRAC Lorraine, du Conseil Régional et du Conseil Général de Meurthe-Et-Moselle, entend remettre en lumière cette rue et l'ensemble du quartier de la vieille-ville. Située à l'intersection des rues du Maréchal Joffre et des quatre vents, cette entité architecturale représente un enjeu de développement urbain, patrimonial et social extrêmement important.
D'abord, cet ensemble s'inscrit pleinement dans le projet de valorisation des chemins et des terrasses de la ville. De par leur position et leur lisibilité, ils sont des points d'accroches fondamentaux vers le bas de la ville permettant de relier la vieille-ville aux terrasses, à Briey-Bas et enfin à la Place Niederaussem par le biais des cheminements en cours de valorisation.

Plus qu'un phare urbain, le beffroi est en outre un patrimoine, vestige exemplaire du passé médiéval et militaire de la ville par ailleurs inscrit et classé aux monuments historiques. Adossé à la maison des mille marches, il forme un ensemble cohérent, legs d'une histoire passée mais toujours aussi vivace dans la mémoire collective qu'il convient de restaurer, de remettre en lumière et de réinscrire dans les perspectives de la ville.
D'où la sélection à la fin de l'été d'un architecte, en l'occurrence le cabinet de Jean Pierre Collet architecte installé à Homécourt, pour proposer un regard et engager un projet de réhabilitation globale. Les premières esquisses dévoilées présentent une démarche qui intègre parfaitement l'approche souhaitée par la ville de Briey. L'architecte est parti du constat qu'il fallait redonner du sens à cet ensemble. Sa première volonté est donc de valoriser la descente de la grande rue en aménageant le sous-sol de l'ancienne pâtisserie pour proposer un rythme et accompagner le piéton. En contrebas, une construction nouvelle sera érigée en lieu et place de l'ancien salon d'été de la pâtisserie et offrira une respiration intéressante dans ce continuum bâti. Elle abritera, entre autres, un escalier ainsi qu'un élévateur permettant une accessibilité renforcée du site. Ces liaisons verticales distribueront les différents étages du bâtiment et déboucheront au sommet sur un point d'observation incomparable des parties de la vielle-ville méconnues du plus grand nombre.

En engageant la réhabilitation de la Maison des Mille Marches et du beffroi simultanément, la ville de Briey avec le soutien de la DRAC Lorraine, du Conseil Régional et du Conseil Général de Meurthe-Et-Moselle, entend remettre en lumière cette rue et l'ensemble du quartier de la vieille-ville.

Le Beffroi connaitra quant à lui une restauration douce conforme aux prescriptions des monuments historiques, juste assez pour être ouvert et exposer au public son admirable toiture et son remarquable mécanisme horloger. Il redeviendra ainsi ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un signal dans le paysage de la ville. Avec cette intégration d'une architecture résolument contemporaine, l'architecte propose un nouveau regard sur la Grande Rue. Cette confrontation entre architecture et patrimoine aurait tout d'une épreuve, mais elle est pourtant un incroyable défi où le regard contemporain et l'existant dialoguent, se complètent et s'enrichissent mutuellement. Ce nouvel édifice pose donc une nouvelle pierre dans le projet global d'attractivité de la vieille ville en proposant en outre un lien direct et organique avec le beffroi, il offre de nouvelles perspectives de projet de développement de cheminement et de parcours depuis le centre-ville en passant par les terrasses.

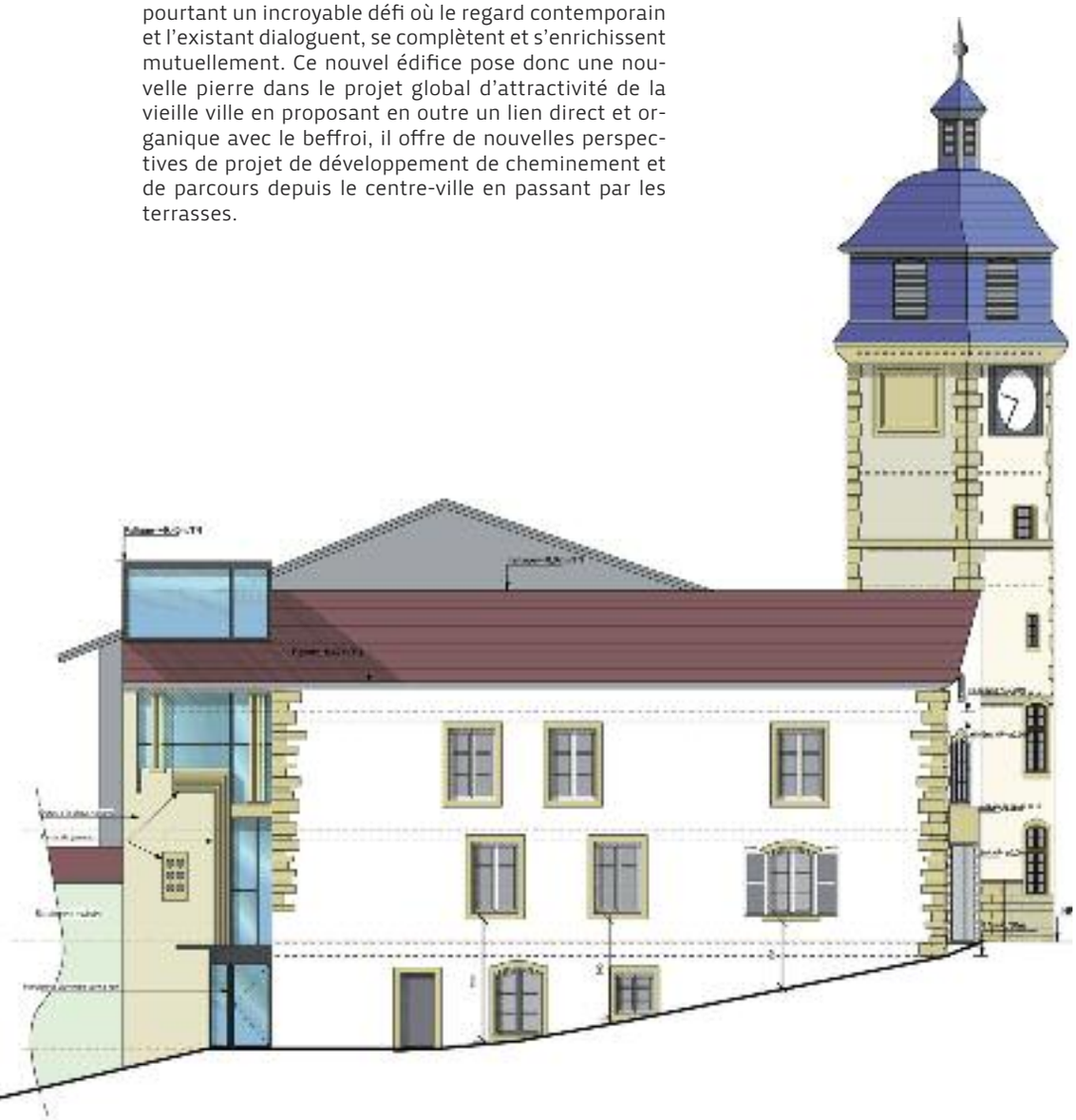

Ce lieu accueillera de nouveaux services à la population mais sera aussi un lieu de culture et de rencontre pour tous les habitants d'où son rôle éminemment social. C'est le dernier point et non des moindres de l'attrait du projet de construction qui s'annonce.
En effet, la ville de Briey s'est toujours efforcée de favoriser une action sociale équitable et solidaire au travers des chantiers d'insertion notamment.
C'est pourquoi, elle a saisi l'opportunité de ce nouveau chantier pour lancer avec ses partenaires que sont les Conseil Régional et Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, un projet de professionnalisation exemplaire.
Ainsi douze personnes ont été sélectionnées parmi une trentaine de candidats pour suivre une formation en bâtiment initiée par le GRETA et dispensée à l'EREA. Au terme de cette formation, ils seront ensuite intégrés aux entreprises adjudicataires et pourront ainsi parfaire leur formation par une expérience professionnelle effective et particulièrement valorisante.

À VOS CARTES, PRÊT, JOUEZ.

UN CLUB DE TAROT ACCUEILLE LES JOUEURS, NOVICES OU EXPÉRIMENTÉS

Amateurs, joueurs invétérés ou novices, le club de tarot se veut ouvert à tous, quels que soient le niveau, l'âge, le lieu de domicile car il s'agit ici «d'un loisir qui se pratique en toute convivialité», aime à préciser Léon Bouret, à l'initiative de cette activité. Créé début décembre, il compte déjà pas moins de 21 membres. Les parties se déroulent les mardis, de 17h à 20h, les mercredis de 19h15 à 22h et le vendredi de 13h30 à 16h15 à la salle Emile Gentil.

Avec 8 à 15 participants par soirées et 3, 4 ou 5 joueurs par tapis, les séances de tarot se succèdent et ne se ressemblent pas.

L'adhésion est pour l'instant gratuite. Pour tout renseignement, contacter Léon Bouret au 03 82 33 86 56 ou rendez-vous pendant les jours de jeux à la salle E. Gentil.

Les parties de jeux ont lieu les mardis, de 17h à 20h, les mercredis de 19h15 à 22h et le vendredi de 13h30 à 16h15 à la salle Emile Gentil.

CONFÉRENCES DE L'UCP

LE PROGRAMME DE 2014

Les conférences hebdomadaires organisées par l'antenne de Briey de l'Université de la culture permanente se poursuivent. Celles-ci se déroulent chaque mardi à 14h30 dans les grands salons de l'Hôtel de Ville

21 janvier : ***Hommes et paysages des milieux arides*** par Jean-Paul Fizaine, docteur en géographie et chercheur à l'université de Lorraine
28 janvier : ***Vauban, serviteur du Roi, précurseur du siècle des Lumières,*** par Michel Remillon.
4 février : ***Faut-il sauver la planète ?*** Point de vue d'un géologue, par Marc Deschamps, maître de conférences honoraires à l'Université de Lorraine
11 février : ***Sur les pas du Duc René II de Lorraine,*** par Frédéric Maguin, guide conférencier du Patrimoine
18 février : ***25 chefs-d'œuvre à la loupe*** par Monique Parmentier, guide conférencière à Lille
25 février : ***Natures mortes, objets inanimés,*** par Monique Parmentier
18 mars : ***Giambattista Tiepolo : les derniers feux de la peinture italienne,*** par Bernard Jacquier, professeur agrégé de lettres classiques
25 mars : ***Thot, un Dieu multiple,*** par Daniel Benoît, professeur d'Egyptien hiéroglyphique

Contact :
Monique TONON - Tél. : 03 82 46 37 95 - tonon.monique@wanadoo.fr

DATES À RETENIR

JUSQU'AU 30 MARS
>> Exposition PAPER/ MISWESTERN OCEAN (parcours labyrinthique) de Gianni Pettena
Galerie blanche de La Première Rue

SAMEDI 18 JANVIER
>> Tournoi de tennis des jeunes
Tennis club

VENDREDI 21 FÉVRIER DE 18H30 À 19H30
>> Concert du groupe Reinhart Nitchojazz
Appartement 112 de La Première Rue, Cité Radieuse
1er étage Réservation obligatoire à la Première Rue
T: 03 82 20 28 55 - lapremiererue@gmail.com

DIMANCHE 9 MARS
>> 22E piste de Napatant
Départ salle Alfred Merkel

VENDREDI 14, SAMEDI 15, DIMANCHE 16 MARS
>> Festival de Capoeira
Salle Alfred Merkel

DU 11 AU 26 AVRIL
>> Challenge Pierre Grandmaire
Tennis club

DIMANCHE 20 AVRIL
>> Championnats départementaux
Ecole de tir

DU 26 AVRIL AU 1ER MAI
>> Challenge de Printemps de tir

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL
>> Opération «Une rose, un espoir»
organisée par Briey Moto Evasion

DIMANCHE 27 AVRIL
>> Compétition de gymnastique «Garçons»
Salle Alfred Merkel

FESTIVITÉS DE NOËL

UNE DÉAMBULATION URBAINE JOYEUSE ET RYTHMÉE ET UN MARCHÉ DE NOËL CONVIVIAL ET GOURMAND

PLUS DE 100 PERSONNES ONT RÉPONDU PRÉSENTES POUR PARTICIPER À CETTE MANIFESTATION PRÊTES À SUIVRE LA FANFARE COCASSE DANS CE DÉFILÉ QUI ALLAIT ILLUMINER PENDANT PLUS D'UNE HEURE LES TERRASSES ET LES ARTÈRES DE BRIEY.

L'ambiance était résolument joyeuse et festive grâce aux airs entonnés par les quatre musiciens. Au gré de ce parcours, petits et grands tous munis de leurs flambeaux, ont pu apprécier les légendes africaines et les contes de Noël proposés dans les cabanes, transformées pour l'occasion en cabinet de lecture. Mais tous attendaient le lâcher des lanternes lumineuses. Ainsi, au terme de cette déambulation et durant une demi-heure environ, le ciel de Briey s'est illuminé de ces centaines de bulles colorées.
L'arrivée surprise du père Noël et la dégustation de vin et chocolat chaud et de pains d'épices clôturaient cette première édition de la balade de Noël.

Cette balade laissait place au marché de Noël organisé par l'association des Commerçants et Artisans de Briey qui a connu une belle affluence. «Esprit de Noël, es-tu là ?». A n'en pas douter. Convivialité et gourmandise était au cœur de l'événement et l'occasion était donnée de faire des emplettes pour les préparatifs de Noël. Les animations proposées par le Royaume des fêtes se sont enchaînées tout le week-end pour offrir aux badauds une kyrielle de pauses magiques.

Crédit photo : Bernard CUCCIA

Crédit photo : Bernard CUCCIA

Crédit photo : Bernard CUCCIA

UN CONTE À L'HEURE DE NOËL

POUR L'HEURE DU CONTE, LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CLÔTURAIT L'ANNÉE AVEC UN SPECTACLE MUSICAL «NOËL AU COIN DU FEU» PAR LA COMPAGNIE "LE VENT EN POUPE" VENUS D'ALSACE

A noter les prochaines dates
> A la bibliothèque municipale,
les mercredis de 10h30 à 11h30
Pour les 2-4 ans :
5 février, 19 mars, 9 avril
Pour les 5 ans et plus :
12 février, 26 mars, 16 avril
> A la maison des Petits Hauts
Pour les 4 ans et plus :
22 janvier, 19 février, 2 avril
Renseignements :
bibliothèque municipale
Tél. : 03 82 46 65 55
bibliotheque.briey@wanadoo.fr

COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année, les conseillers municipaux ont parcouru la ville pour effectuer la livraison à domicile des colis de Noël aux aînés, offerts par le CCAS de la ville de Briey. Ainsi, 130 couples et 345 personnes seules, âgées de plus de 70 ans ont reçu quelques gourmandises avant Noël. Les 139 personnes âgées en maisons de retraite ou à la résidence Pernet n'ont pas été oubliées.

Les enfants du CMJ se sont chargés de leur remettre les cadeaux pour ensuite partager le goûter ensemble.

FÊTE DE SAINT-NICOLAS

L'EVÊQUE DE MYRE, SAINT PATRON ET PROTECTEUR DES ENFANTS, DÉFILAIT À BRIEY

Dimanche 8 décembre, Saint-Nicolas, saint patron et protecteur, accompagné de son fidèle compagnon mais aussi le personnage le plus redouté des enfants, le Père Fouettard, a défilé dans la ville, tous deux entourés d'une fanfare, l'Harmonie de Joeuf et des majorettes. Quelques autres figures joyeuses, les jeunes du chantier loisirs jeunes habillés en lutin accompagnaient le cortège et distribuaient chocolats et bonbons. Arrivés place de l'Hôtel de ville, les majorettes et les musiciens ont donné un dernier spectacle pour clôturer ce défilé avant que Saint-Nicolas se prête à une séance photo pendant plus d'une heure. Vin et chocolat chaud, mandarines, crêpes et autres gourmandises étaient proposés pour partager ensemble un moment chaleureux et convivial.

LES JEUNES DU CHANTIER CAF SE SONT PARTICULIÈREMENT INVESTIS POUR LA FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Tous les mercredis du mois de novembre, les jeunes se sont rendus au centre aéré Les Baladins pour fabriquer avec l'aide des enfants des décors pour la maison de Saint-Nicolas. Habillés de costumes de lutins confectionnés par Elisabeth Barth, ils ont assuré la sécurité du défilé, distribué des chocolats et cuisiné des crêpes et pains d'épices proposés à la vente. Ils ont également préparé les sandwiches pour les musiciens et majorettes. Un investissement sans faille qui mérite d'être souligné !

RÉCOMPENSE

JEAN-PIERRE BAUDOIN REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA VILLE DE BRIEY

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION BRIEY MARATHON DE 1992 À 2013, JEAN-PIERRE BAUDOIN S'EST VU REMETTRE LA MÉDAILLE DE LA VILLE PAR LE MAIRE, GUY VATTIER.

Cette distinction locale vient en effet récompenser le parcours associatif du président de Briey Marathon qui a souhaité quitter son poste sans pour autant se désengager complètement. Jean-Pierre BAUDOIN veut continuer de s'investir aux côtés des adhérents et du nouveau président Francis VAIRELLES.
Pour la petite histoire, amateur de course à pied, Jean-Pierre BAUDOIN s'entraîne dès son arrivée à Briey sur les nombreux chemins de la région et en particulier autour du plan d'eau tout juste créé. Il rencontre alors Jean-Luc STEHLIN, René HITTIN et Louis LANDRU et décide avec ses compagnons de route de créer l'association Briey Marathon en 1992. L'objectif de cette association est de favoriser et d'organiser les déplacements en groupe pour participer à des épreuves, de mettre en place des entraînements collectifs et surtout organiser une course à pied. La piste de Napatant est donc née. Elle trouvera dès la première édition en 1993 le soutien logistique et financier de la ville de Briey et de nombreux autres partenaires.

21 autres éditions s'en suivront pour assurer à la course une notoriété impressionnante avec un record de participation de 1200 coureurs en 2013. Briey Marathon compte bien continuer d'organiser l'une des plus importantes courses de Lorraine ! Le rendez-vous est donc pris pour la 22ème piste de Napatant le dimanche 9 mars 2014.

Jean-Pierre BAUDOIN (à gauche) aux côtés du nouveau président Francis VAIRELLES

CERCLE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PLUSIEURS RÉCIPIENDAIRES ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS POUR LEUR INVESTISSEMENT

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES S'EST DÉROULÉE DANS LES GRANDS SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE EN PRÉSENCE D'UNE NOMBREUSE ASSISTANCE.

Ainsi, Jean-Jacque BOSCHETTI et Louis LANDRU se sont vus remettre la médaille d'argent tandis que Fabienne GUERRIER et Richard PAUGNON ont été épinglés de bronze. Jean WOJDACKI, adjoint aux sport, Henri PIECZAK et André PEREIRA, membres du Cercle des Médaillés ont tour à tour détaillé leur parcours sportif et surtout mis en avant leur implication dans la vie associative.

TROPHÉE DES LAURÉATS SPORTIFS 2013

BRIEY AIME LE SPORT !

BRIEY AIME LE SPORT ! EN EFFET, LE MARDI 3 DÉCEMBRE À 18H30, S'EST TENUE DANS LES GRANDS SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE DE BRIEY, LA 3ÈME CÉRÉMONIE DES TROPHÉES DES LAURÉATS SPORTIFS.

Sur les 18 associations que compte la commune, 13 avaient déposé les candidatures de plusieurs poulains. La cérémonie présidée par le maire Guy VATTIER et Jean WOJDACKI, adjoint aux sports, s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, orchestrée par Jean-Luc COLLINET, Robert DE PARIS et Marjorie BEURTON. Cette année, la ville de Briey pouvait compter sur la présence des parrains de la soirée et ont eu l'honneur d'accueillir Isabelle WENDLING et Patrick GABRIEL. Partenaires de la première édition, Catherine DI NAPOLI, directrice de la Société Générale, Jean-Luc COLLINET, directeur de Sport 2000 et le Républicain Lorrain ainsi que d'autres membres du jury, André PEREIRA et Michel RENARD, ont tour à tour remis aux lauréats : trophées, t-shirts, et bons d'achat.

Dans la catégorie «individuel», la première place a été décernée au sociétaire de la section Tir : Nicolas THIEL. Jeune, mais déjà un palmarès impressionnant dans sa discipline, titres départemental, régional et cerise sur le gâteau, champion de France. La deuxième place a été attribuée à Roman BARABAN, dans la discipline Tennis de table où il a mis tout son talent à l'œuvre. Enfin, toujours dans la même catégorie, Pascal REBOUCHE du club de Volley-Ball a obtenu la troisième place, récompensant son dévouement.

Dans la catégorie «fair-play», Joseph CIRILLO, responsable d'équipe à USB Volley-ball, a été reconnu pour ses qualités et ses compétences en la matière.

Dans la catégorie «équipe», la première place revenait à l'équipe méritante U17 du Club de football de Briey, qui a aligné toute l'année de bons résultats qui lui ont permis de monter en Ligue. L'équipe des 45 séniors plus du Tennis Club, équipe motivée et dynamique, dans la fleur de l'âge, a décroché la deuxième place. En troisième position trône l'équipe des Mini-poussines de l'association «Gymnastique Briotine», si jeunes et déjà pleines de détermination et de passion pour leur discipline.

Pour la catégorie «bénévole», le jury, à l'unanimité, a décidé de placer tous les nommés sur la plus haute marche. Les récipiendaires sont Denis BERMAND (Groupe cycliste de Briey), Didier DANTE (Subaquatique), le Club de Volley avec Lionel TORTINI, Denis PAQUIER et Nathalie FRAGALE, Anna LONG licenciée à l'US Natation, le Club de Briey Moto Evasion avec Giovanni MOSCA, Geoffrey DENNEULIN (Tennis de table) et enfin Isabelle CHOJNACKI du Tennis Club.

Le coup de cœur du jury s'est porté sur Daniel SEBBEN, licencié du Tennis club. Un homme d'écoute, agréable, courtois, «élément incontournable dans le club et véritable gentleman sur le court» selon les propos du président, Denis GASCHT.

Dans la catégorie «individuel», la première place a été décernée au sociétaire de la section Tir : Nicolas THIEL. Jeune, mais déjà un palmarès impressionnant dans sa discipline, titres départemental, régional et cerise sur le gâteau, champion de France.

DU NOUVEAU À LA PISCINE INTERCOMMUNALE

L'AQUABIKE FAIT SON ENTRÉE

La CCPB a récemment mis en place des séances d'aquabike en partenariat avec la société Reg-glisse. 30 séances ont déjà eu lieu de septembre à décembre 2013. Rémi Tinti, spécialiste de la discipline propose trois cours de 45 minutes :

Les lundis

> Un cours qui débute à 12h30
> Un cours qui débute à 19h55
> Et le dernier à 20h50

Réservation et information au 06 02 32 76 61 ou remi.tinti@hotmail.fr

ELECTIONS MUNICIPALES A BRIEY

23 ET 30 MARS 2014 MODE D'EMPLOI

Le mode de scrutin ne change pas pour les élections municipales.
Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Mais attention à ce qui est nouveau
Vous élirez également plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.
Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Avant d'aller voter regardez bien la carte d'électeur :
Pour réduire la durée d'attente aux bureaux de vote un cinquième bureau a été ouvert aux petits hauts, la localisation de votre bureau est indiquée à l'intérieur de la carte en haut : lieu de vote.

Vous pouvez voter par procuration
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.
La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre travail.

Au bureau de vote, C'EST INDISPENSABLE : vous devez obligatoirement présenter une pièce justifiant de votre identité. La carte électorale n'est pas indispensable mais facilitera le travail des assesseurs.

NOUVEAU BUREAU DE VOTE AUX PETITS HAUTS

Les élections se déroulent depuis de nombreuses années dans quatre bureaux de vote et le bureau de vote n°2, basé à l'école Saint Exupéry, a toujours compté le plus grand nombre d'électeurs. Or, le développement constaté et à venir de la population sur les hauts de BRIEY a amené la ville de Briey à proposer une nouvelle organisation afin d'éviter tout déséquilibre. Ainsi, un nouveau bureau sera opérationnel pour les prochaines élections municipales et européennes de 2014. Les personnes résidant dans les rues mentionnées ci-dessous, pourront exercer leur devoir civique dans la maison de quartier des Petits Hauts, située rue des Tilleuls.

==>	rue Aubert Frères	==>	rue des Marronniers
==>	rue Lucie Aubrac	==>	rue Marie Marvingt
==>	rue de la Cartoucherie	==>	ruelle Rodriguès
==>	rue Jean Moulin	==>	place Jean Rostand
==>	rue de la Passe aux loups	==>	rue des Tilleuls
==>	rue Georges Mandel	==>	rue Simone Veil

Les personnes concernées, inscrites en mairie avant le 31 décembre 2013 sur les listes électorales, recevront leur nouvelle carte d'électeur au cours du mois de mars.

RECENSEMENT

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE

CETTE ANNÉE, LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE ! IL A LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014. SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, QUI PERMET DE DÉTERMINER LA POPULATION OFFICIELLE DE CHAQUE COMMUNE. C'EST SIMPLE, UTILE ET SÛR. VOICI TOUTES LES INFORMATIONS POUR MIEUX COMPRENDRE ET POUR BIEN VOUS FAIRE RECENSER !

Le recensement, c'est utile à tous
Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.
En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

- Si vous résidez dans l'une de ces communes, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «recensement en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées
Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs)sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

DU NOUVEAU À LA MAISON DES PETITS HAUTS UN DÉPÔT DE PAIN DU LUNDI AU VENDREDI

Tél. : 03 82 21 76 43
annexepetitshauts@ville-briey.fr

A compter du 6 janvier 2014, une permanence administrative quotidienne aura lieu à la maison de quartier des Petits hauts situé rue des Tilleuls, du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15.
Sophie, l'hôtesse d'accueil y accueillera, les administrés à la recherche d'un renseignement administratif et sera disponible pour faciliter leurs démarches (formulaires, inscriptions, liens avec les services municipaux, etc ...)
En plus de ces services, vous trouverez sur place, tous les jours trois sortes de pains, des viennoiseries, le journal apportés quotidiennement par la boulangerie GILLANT. Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez y acheter timbres et enveloppes pré timbrées.
Cette maison est la vôtre, n'hésitez-pas à faire part de vos suggestions en termes d'organisation ou de services.

EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE LA SOCIÉTÉ PIERRE DE BRIEY DEMANDE UNE AUTORISATION

La société Pierre de Briey a identifié un gisement de pierres calcaire sur le territoire de Briey. Après avoir rencontré le maire et les services de la ville, l'entreprise a déposé en préfecture une demande d'autorisation d'exploitation de carrière et de mise en service d'une installation de traitement de produits minéraux naturels. Cette demande s'accompagne d'une enquête publique qui vise à informer toutes personnes intéressées à prendre connaissance du projet.
Dans le cadre de cette procédure de consultation, le dossier technique complet est disponible au service aménagement et urbanisme jusqu'au 17 février 2014 et des permanences sont organisées en présence du commissaire enquêteur.
Le projet présenté en conseil municipal du 16 décembre dernier n'a pas manqué de susciter l'intérêt des conseillers municipaux. Le projet concerne une superficie de 19 hectares et 95 ares situés sur la commune de Briey à 1km du quartier de Brouchetière accessible par la route de Moyeuvre.
La production moyenne annuelle est évaluée à 500 000 tonnes et devrait durer 15 ans. Les matériaux calcaires extraits et valorisés seront essentiellement destinés aux marchés et chantiers locaux afin de ne pas augmenter de manière considérable leur coût et être livrés dans un rayon raisonnable. Les installations de traitement projetées des matériaux extraits seront implantées sur le site pour ne pas occasionner des rotations de camions supplémentaires. L'activité permettra de créer de 7 à 10 emplois directs tout en développant l'économie locale. Enfin, la carrière est située à distance des premières zones habitées du secteur d'étude et n'est que peu perceptible depuis sa périphérie rapprochée comme éloignée en raison de sa situation topographique. Les terrains ont par ailleurs déjà supportés une activité industrielle par le passé.
La mise en service de la carrière pourrait intervenir d'ici le deuxième semestre 2014.

LISTE «UN PROJET DE GAUCHE POUR BRIEY» COMPTE-RENDU DE NOS ACTIONS

Tout d'abord, nous souhaitons présenter tous nos vœux de bonheur et de santé aux Briotines, aux Briotins et à toutes les personnes qui leur sont chères, avec l'espoir que cette nouvelle année leur apporte tout ce qu'ils en attendent, bien que le contexte général ne soit pas des plus engageants.

Pour ce dernier article du mandat, nous souhaitons revenir sur un point qui nous est cher.
Lors du dernier conseil municipal, nous nous sommes abstenus sur un des points qui figuraient à l'ordre du jour. Il s'agissait d'approuver une délibération de la CCPB qui affirmait que la réforme des rythmes scolaires était impossible à appliquer en l'état actuel.

Notre abstention n'était pas liée à une absence d'avis. Bien au contraire nous avons un avis précis sur le sujet. Nous avons déjà dit ce que nous pensions du décret ministériel, de la maladresse et la précipitation avec lesquelles il a été préparé, rédigé et présenté.

Cependant, nous ne pouvons pas dire que ce décret serait «impossible à appliquer». En effet, les textes du décret sont clairs. Si la collectivité ne fait pas de proposition, c'est le DASEN (nouvelle dénomination pour Inspecteur d'Académie) qui définira une organisation de la semaine sur 4 jours et demie. Il se contentera de la partie scolaire obligatoire (répartition des 24 heures), mais pas de la partie non-obligatoire, à savoir les temps péri-éducatifs qui relèvent de la collectivité locale. Dans tous les cas, il trouvera une formule qui devra s'appliquer à la prochaine rentrée.
Il est important de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Nous souhaitons que le Ministère reprenne les modalités de mise en place de cette loi, principalement dans ses points qui posent le plus de problèmes aux collectivités, à savoir le fonctionnement des temps péri-éducatifs. Mais il ne faut pas oublier que la situation actuelle est néfaste et doit donc évoluer.
La mise en place de la semaine de 4 jours, par le précédent gouvernement a été une erreur dont sont victimes les élèves actuellement scolarisés dans les écoles primaires. La suppression de 2 heures de cours par semaine se traduit par la perte d'une demi-année (360 heures) sur l'ensemble des 2 cycles d'apprentissage. C'est énorme. En fait, en 30 ans (entre 1969 et 2008), les élèves ont vu leur temps scolaire réduit de 20%, par le passage d'une semaine de 5 jours de 6 heures à une semaine de 4 jours.

La France a la particularité d'être le pays où les élèves ont le moins de journées d'école sur une année, avec en contrepartie les journées les plus longues et par conséquent, les plus fatigantes. Les performances scolaires s'en ressentent.
Aujourd'hui le niveau scolaire des jeunes français est en régression constante. La dernière édition du rapport PISA le confirme avec un nouveau recul de la France qui se place en 25ème position (Mathématiques) et 21ème (compréhension de l'écrit) sur les 65 pays de l'OCDE qui participent à l'étude. Une nouvelle organisation de la semaine scolaire (voire de l'année) est indispensable. Elle doit cependant prendre en compte les remarques formulées par l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Par ailleurs, parier sur le départ prochain du ministre n'est pas non-plus la solution. Cela ne ferait que retarder ou même annuler cette réorganisation. Au détriment des élèves !

Nous développons davantage ce sujet dans un article sur le blog Briey Avenir.
A toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne année 2014.

Bernard FERY Chantal COMBE Jean-Louis TENDAS Claude GABRIEL